



AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION

CHAMPIONNATS DE PATINAGE STAR / MICHEL-PROULX 2018 DE LA SECTION QUÉBEC

Dates : 1^{er} au 4 mars 2018

Lieu : Victoriaville

Organisés par : CPA Victoriaville

Sanctionnés par : Patinage Canada : P-17-008

-----AVIS IMPORTANT-----

Veillez prendre note que l'inscription en ligne est obligatoire pour tous les participants. Les frais d'inscriptions peuvent être payés en ligne ou par chèque / mandat-poste SEULEMENT et devront être reçus au bureau de Patinage Québec avant le 1er février 2018 à 16 h pour s'inscrire.

Veillez noter qu'aucun délai ne sera accordé et que seul le courrier reçu à cette date sera considéré.

Amendé le 19 février 2018

| CONTENU | PAGE |
|---|-------------|
| RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES-RESSOURCES | 3 |
| PATINOIRES | 3 |
| HÉBERGEMENT | 3 |
| INSCRIPTIONS | 4 |
| MUSIQUE | 6 |
| PRIX..... | 6 |
| COSTUMES..... | 6 |
| ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ | 6 |
| HORAIRE DE LA COMPÉTITION | 7 |
| ADMISSIBILITÉ À CONCOURIR | 7 |
| CALCUL DES RÉSULTATS | 8 |
| ÉPREUVE EN SIMPLE..... | 8 |

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les Championnats de Patinage STAR/MICHEL-PROULX 2018 de la section Québec se dérouleront conformément aux règlements énoncés dans le Manuel des règlements de Patinage Canada. À moins d'indication contraire dans le présent document, les règlements régissant normalement le patinage s'appliqueront comme indiqué dans le Manuel des règlements de Patinage Canada.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES-RESSOURCES

Gestionnaire de la compétition :
Téléphone :
Courriel :
Site Internet :

Marie-Josée Tessier
514-252-3073 poste 3597
mjtessier@patinage.qc.ca
www.patinage.qc.ca

Président du comité organisateur :
Représentant technique :
Spécialiste de données en chef :

Carolyne Bourassa
Marie Brouillet
Claudine Hébert

PATINOIRES

Colisée Desjardins
400, boul. Jutras Est
Victoriaville (Qc) G6P 0B8

85' X 200'

Complexe Sportif Sani Marc
701, rue de Lacadie
Victoriaville (Qc) G6T 1W6

85' X 200'

HÉBERGEMENT

Z Plaza
1000, boul. Jutras
Victoriaville (Qc) G6S 1E4

Tarifs spéciaux : Vous devez mentionner que la réservation est faite pour les Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx

Le Victorin
19, boul. Arthabaska Est
Victoriaville (Qc) G6T 0S4

Tarifs spéciaux : Vous devez mentionner que la réservation est faite pour les Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx

INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent être faites en ligne PAR VOTRE RESPONSABLE RÉGIONAL via le site www.amilia.com/fpaq. Toutes les inscriptions et les paiements doivent être reçus au plus tard **jeudi le 1^{er} février 2018 à 16h**.

Les droits d'inscription doivent être payés en ligne ou par chèque. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Patinage Québec et postés à l'adresse suivante :

Patinage Québec
a/s Marie-Josée Tessier, coordonnatrice compétitions
4545, av. Pierre-de Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2

Aucun chèque postdaté après le 8 février 2018 ne sera accepté. Aucun remboursement ne sera autorisé après la date limite d'inscription.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont les suivants (taxes et frais administratif en sus)

| | |
|-------------------------------------|--------------------|
| Simple et OSQ (1 épreuve) : | 150 \$ |
| Couple et danse (1 épreuve) : | 75 \$ / partenaire |
| Couple et danse (2 épreuve) : | 115\$ / partenaire |
| Simple (2 épreuves) Adultes – OSQ : | 210 \$ |

Aucun remboursement ne sera autorisé après la date limite d'inscription. Il est de la responsabilité des patineurs de s'assurer qu'ils sont éligibles dans la catégorie où ils s'inscrivent.

Pour les remboursements effectués avant la date limite, Patinage Québec déduira du remboursement des frais d'administration de 5 % ainsi que les frais relatifs à l'inscription en ligne.

Exemple pour une inscription à 2 épreuves : Un patineur adulte peut s'inscrire en interprétation et en style libre.

SUBSTITUTIONS pour le volet qualificatif seulement:

En cas de substitution, il est de la responsabilité de la région d'encaisser le paiement du nouveau participant et de rembourser le participant remplacé. (Il est de la responsabilité de la région de rembourser le patineur qui se désiste avec le paiement du substitut)

ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS

[Politiques et procédures de Patinage Canada](#) s'applique.

- Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec.

Afin de recevoir une accréditation de Patinage Canada pour les championnats de section, les entraîneurs professionnels de Patinage Canada doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- être certifiés « Entraîneur régional »;
 - être entraîneurs professionnels membres de Patinage Canada;
 - être titulaires d'un certificat de secourisme valide;

ENTRÉE PERMISE – FRAIS DE 15\$

Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec;

Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET

Vous devrez présenter une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire, ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste, vous devrez présenter :

- Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET / OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :
- Documents suivants :
- Preuve que vous êtes membres en 2017-2018
- Preuve de certification
- Carte valide de premiers soins
- Preuve que le BackCheck est à jour

TABLEAU D'ACCRÉDITATION

Selon les trajectoires du PNCE, les entraîneurs peuvent obtenir des privilèges d'accréditation pourvu que les qualifications, dans le tableau d'accréditation ci-dessous, soient à jour et valides au moment de l'inscription à la compétition et sur place pendant les événements. Les événements de qualification sont classés ci-dessous en tant qu'événements 1-4.

| Catégories | N° ÉVÉNEMENT | | | | ENTRAÎNEUR MEMBRE EN RÈGLE | | | |
|---------------|--------------|------|------|------|----------------------------|------------|--------------|-----------------------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | Inscrit | Secourisme | Vérification | Certification du PNCE |
| Pré-juvénile | ✓ | S.O. | S.O. | S.O. | ✓ | ✓ | ✓ | Entraîneur régional |
| Juvenile | ✓ | S.O. | S.O. | S.O. | ✓ | ✓ | ✓ | Entraîneur régional |
| Pré-novice | ✓ | ✓ | S.O. | S.O. | ✓ | ✓ | ✓ | Entraîneur provincial |
| Novice | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Entraîneur national |
| Junior | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Entraîneur national |
| Senior | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Entraîneur national |
| Intermédiaire | ✓ | S.O. | S.O. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Entraîneur provincial |
| Ouvert | ✓ | S.O. | S.O. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Entraîneur provincial |

Les lignes directrices pour l'accréditation à toutes les autres compétitions sanctionnées de Patinage Canada (le cas échéant) sont déterminées par les sections.

CONSIDÉRATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Les entraîneurs en voie d'obtenir une [certification du PNCE](#) peuvent être pris en considération pour l'accréditation, pourvu qu'ils obtiennent le statut en formation ou formé qui est exigé, comme précisé dans le parcours de formation et de certification du PNCE. Svp noter : [les trajectoires du PNCE](#) sont présentement en cours de révision. Nous vous aviserons lorsque cette information sera affichée sur le Centre d'info.

- Les entraîneurs non-résidents, qui n'exercent pas leurs fonctions dans un club ou une école de patinage de Patinage Canada, peuvent être considérés pour l'accréditation pourvu qu'une attestation valide de vérification soit fournie au moment de l'inscription à la compétition et sur place aux événements.

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse ou le couple, seront admises au niveau de la glace.

MUSIQUE

La musique utilisée doit relever du domaine public ou des sociétés possédant les droits d'exécution.

Les concurrents qui font composer en tout ou en partie de la musique spécialement pour leur programme doivent se charger d'obtenir du compositeur ou de la compositrice l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision ou d'obtenir l'autorisation voulue des sociétés possédant les droits d'exécution.

À titre d'information pour les concurrents de danse sur glace: La musique de danse sur tracé de l'ISU, qui doit être utilisée pour toutes les séances d'entraînement et les épreuves, est la version révisée de 2001 produite par l'ISU.

Exigences concernant la musique

Chaque concurrent doit fournir au moment de son inscription deux CD – un pour la compétition, marqué « bande maîtresse », et l'autre marqué « copie ».

Normes pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Le début de la musique doit être enregistré à moins de deux secondes de l'amorce du CD.
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente, suivi de la catégorie, programme (court ou libre) et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Chaque CD doit être présenté dans son coffret de plastique et les patineurs doivent y indiquer clairement leur nom, catégorie, programme (court ou libre) et la durée totale de la musique.

PRIX

Des médailles seront décernées aux trois meilleurs concurrents de chaque discipline. S'il n'y a pas trois inscriptions, un prix sera décerné à chacun des patineurs.

COSTUMES

Les vêtements de tous les concurrents doivent être modestes, dignes et appropriés pour la compétition sportive – de conception non criarde ou théâtrale. Les accessoires sont interdits.

ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ

Patinage Canada, le club de Victoriaville, Patinage Québec et l'équipe bénévole locale n'assument aucune responsabilité pour tout dommage ou blessure que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leurs inscriptions à ces Championnats, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs conviennent d'assumer tous les risques ou blessures à la personne du concurrent ou dommage à ses biens résultant du déroulement et de la gestion des compétitions, causé par ces compétitions ou qui y sont liés et de dégager de toute

réclamation les officiels, l'Association, la section, l'équipe bénévole et leurs cadres. Les inscriptions des patineurs ne seront acceptées qu'en vertu de ces conditions.

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

L'horaire sera disponible sur le site de Patinage Québec au www.patinage.qc.ca.

COÛT D'ADMISSION

| | | | |
|-----------------|----------------|---------|--------------------------------------|
| Prix d'entrée : | 12 ans et plus | 10 \$ | Passeport 4 jours 30\$, 3 jours 25\$ |
| | 5 à 11 ans | 5 \$ | |
| | 5 ans et moins | Gratuit | |

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

ADMISSIBILITÉ À CONCOURIR

<https://info.skatecanada.ca/index.php/fr/regles-du-sport/195-competitions.html#h2-1-concurrents>

- Pour l'admissibilité à la compétition de section de Patinage STAR, veuillez prendre note des restrictions suivantes :

Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux de la participation lors des éliminations régionales et/ou des Championnats A et B de section et/ou Sous-section **ne peuvent s'inscrire** dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des finales régionales et de la finale provinciale des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx pour l'année courante.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018**

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple STAR 6 et STAR 8 en simple).

Voir le tableau ci-dessous pour les détails des catégories où ils peuvent participer :

| Catégorie de patineurs de compétition | Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnat provincial STAR / Michel-Proulx |
|---|---|
| Patineurs Sans-Limites et Pré-Juvenile en simple | Sans-Limites et Pré-Juvenile en simple Style Libre |
| Patineurs Pré-Juvenile et Pré-Novice de compétition de patinage en couple | Style Libre |
| Patineurs Pré-Juvenile et de niveau supérieur de danse de compétition | Style Libre |
| Patineur de patinage synchronisé de compétition | Toutes les épreuves |

PROCESSUS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE DE LA RÉGION

L'équipe qui représentera la région devra être formée de 3 entrées par catégorie.

CATÉGORIES DE LA FÉDÉRATION

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale soit complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- a) Les trois premières places (ou en cas de désistement, la place suivante) des 19 catégories de la Finale provinciale de patinage STAR/Michel-Proulx. S'il y a seulement une inscription, le patineur et/ou patineuse devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale.
- b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la finale régionale, l'équipe ne sera pas représentée dans cette catégorie.
- c) En cas de désistement, le remplacement se fera dans la **même** catégorie;
- d) **Date limite de substitution : mercredi 28 février 2018, 16h.** Et la substitution devra être envoyée par courriel à mjtessier@patinage.qc.ca par le responsable régional. Aucun frais ne sera exigé.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÂGE ET DE TESTS :

Les concurrents qui souhaitent participer aux Championnats de Patinage STAR/Michel-Proulx 2018 de la section Québec et aux compétitions qui mènent à ces Championnats devront satisfaire aux exigences en matière de tests pour la compétition avant le 1^{er} janvier qui précède la compétition pour les catégories qualificatives (finales régionales) et le 1^{er} février qui précède la compétition pour les autres catégories. Les exigences en matière d'âge pour les catégories adultes sont fixées au 1^{er} février qui précède la compétition.

S'il n'y a qu'une seule inscription dans une épreuve de style libre ou de patinage d'interprétation, le patineur aura l'option de patiner au niveau supérieur ou de faire une démonstration. S'il n'y a qu'une seule inscription dans une catégorie de danse, l'option ne sera pas offerte de patiner au niveau supérieur. Une démonstration pourrait être faite.

CALCUL DES RÉSULTATS

Veuillez noter que le système de notation CPC sera utilisé pour toutes les catégories et disciplines, à l'exception des olympiques spéciaux qui seront évalués selon les normes de performances avec classement,

ÉPREUVE EN SIMPLE

Le dossier technique pré-compétition de chaque discipline particulière de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Équivalences de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

| | |
|---------------------------|---------------|
| Juvenile: | Junior Argent |
| Pré-Novice: | Senior Argent |
| Novice, Junior ou Senior: | Or |

- **OR**

Test : Doivent avoir réussi le test complet Junior Argent de style libre.
Âge : Aucune limite
✓ Dames Un programme Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
✓ Messieurs Un programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 10**

Test : Doivent avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
✓ Dames Un programme Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
✓ Messieurs Un programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 8**

Test : Doivent avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 6**

Test : Doivent avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 5**

Tests : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent, de style libre.
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **moins de 10 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **moins de 13 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **13 ans et plus**

Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **PRÉ-JUVÉNILÉ MOINS DE 11 ANS**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgé(e) de moins de 11 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, Dames**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 10 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgé(e) de moins de 9 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

ÉPREUVES SANS QUALIFICATIONS RÉGIONALES

OLYMPIQUE SPÉCIAUX

Toutes les compétitions de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont régies par le règlement sportif officiel de l'organisme. En tant que programme national de sport, OSC a fondé son règlement de patinage artistique sur ceux de l'Union internationale de patinage (UIP) et de Patinage Canada. Les règles de l'UIP et de Patinage Canada s'appliquent donc, sauf en cas d'incompatibilité avec le règlement sportif officiel d'OSC, où les règles spécifiques suivantes s'appliquent.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La réglementation propre au patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada – sports d'hiver doit être consultée avant chaque compétition. Cette documentation est disponible sur le site de Patinage Québec dans la section Programme, Olympiques Spéciaux. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Musique vocale est permise pour les épreuves en simple et en couple.

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Niveau 1 à 5, Maîtres, Danse et couple.
- **Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de Niveau 6 et ouvert.**

ÉPREUVES EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

• NIVEAU 1

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 4.

Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire.

Prog. Libre : 1 min. +/- 10 sec.

• NIVEAU 2

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 6.

Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire pour les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5.

Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

- **NIVEAU 3**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR ayant franchi l'étape 6 de programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas maîtriser plus de 3 sauts simples.
Le programme doit comporter des éléments du programme Patinage STAR, niveau 1.

Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.
- **NIVEAU 4**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.

Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.
- **NIVEAU 5**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas les sauts doubles.

Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec.
- **NIVEAU 6**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui travaillent les sauts doubles.

Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec
- **ÉPREUVE OUVERTE**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs ayant réussi le test Senior Bronze ou plus du programme de Patinage Canada. Le patineur doit être capable d'exécuter plus de 2 sauts doubles.

Prog. Libre : 3 min. + / - 10 sec.
- **MAÎTRE 1/2**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs étapes 6 du programme Patinage Plus ou inférieur.

Âge : Doit être âgé(e) de 25 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre : Max. 1 min. 30 sec.
- **MAÎTRE 3/4**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.

Âge : Doit être âgé(e) de 25 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre : Max. 2 min.

ÉPREUVES EN COUPLE

- **NIVEAU 1**

Admissibilité : Les couples se composent de deux athlètes d'Olympiques spéciaux et doivent patiner au niveau 3 en style libre.

Prog. Libre : Max. 1 min. 30 sec.

- **NIVEAU 2**

Admissibilité : Les couples se composent de deux athlètes d'Olympiques spéciaux et doivent patiner au niveau 4 en style libre.

Prog. Libre : Max. 2 min.

- **NIVEAU 3**

Admissibilité : Les couples se composent de deux athlètes d'Olympiques spéciaux et au moins un des partenaires doit patiner au niveau 5 ou supérieur en style libre.

Prog. Libre : Max. 2 min. 30 sec.

ÉPREUVES EN DANSE

✓ **SOLO**

✓ **COUPLE**

- **NIVEAU PRÉLIMINAIRE**

Admissibilité : Les concurrents doivent n'avoir réussi aucun test en danse.

Les patineurs doivent exécuter les éléments suivants :

1. Progressif avant en cercle dans le sens horaire (un cercle complet)
2. Progressif avant en cercle dans le sens antihoraire (un cercle complet)
3. Chassés avant dans le sens horaire (un cercle complet)
4. Chassés avant dans le sens antihoraire (un cercle complet)
5. Roulé swing avant sur l'axe (deux sur chaque pied)
6. Chassé glissé en cercle dans le sens horaire (un cercle complet)
7. Chassé glissé en cercle dans le sens antihoraire (un cercle complet)
8. Roulé croisé extérieur avant (deux sur chaque pied)

Pour cette catégorie, il n'y a pas de classement

- **NIVEAU 1**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir réussi une danse Préliminaire (STAR2a, STAR 2b ou STAR 3a).

Danses sur tracé : Canasta (2 séq.) et Baby Blues (2 séq.)

- **NIVEAU 2**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir complété le niveau Junior Bronze (STAR 5) en danse.

Danses sur tracé : Swing (2 séq.) et Fiesta (2 séq.)

- **NIVEAU 3**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir complété le niveau Senior Bronze en danse.

Danses sur tracé : Willow (2 séq.) et Ten-Fox (2 séq.)

- **NIVEAU 4**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir réussi le test Junior Argent en danse en entier.

Danses sur tracé : Européenne (2 séq.) et Foxtrot (2 séq.)

- **NIVEAU 5**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir réussi le test Senior Argent en danse en entier.

Danses sur tracé : Killian (4 séq.) et Blues (2 séq.)

- **NIVEAU 6**

Admissibilité : Les concurrents doivent avoir réussi le test Senior Argent en danse en entier et peu importe le nombre de danses réussies en niveau or.

Danses sur tracé : Quickstep (3 séq.) et Samba Argent (2 séq.)

CATÉGORIES ADULTE

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Les patineurs dans deux catégories de la même discipline (exemple Bronze et Argent en simple).

Les patineurs doivent être âgés de 18 ans ou plus au 1^{er} juillet de l'année courante.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse technique de compétition patinage pour adultes de Patinage Canada doit être consultée pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION

➤ Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage Adulte.

PATINEURS ADULTES EN SIMPLE

✓ **Dames**

✓ **Messieurs**

- **MAÎTRE ÉLITE ADULTE**

Prog. Libre : Durée maximale de 4 min. 10 sec.

- **OR ADULTE**

Prog. Libre : Durée maximale de 3 min. 40 sec.

- **ARGENT ADULTE**

Prog. Libre : Durée maximale de 3 min. 10 sec.

- **BRONZE ADULTE**

Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. 40 sec

PATINEURS ADULTES EN COUPLE

Les couples doivent être formés d'une femme et d'un homme.

- **COUPLE**

Test : Aucune restriction.

Programme libre d'une durée maximale de 3 minutes 10 secondes

PATINEURS ADULTES DANSES SUR TRACÉ EN COUPLE

Les couples en danse peuvent être formés de deux femmes, d'une femme et d'un homme ou de deux hommes.

- **DANSE ÉLITE ADULTE**

Danses sur tracé : Valse Westminster (2 séq.) et Rumba (3 séq.)

- **DANSE OR ADULTE**

Danses sur tracé : Valse Westminster (2 séq.) et Blues (3 séq.)

- **DANSE STAR 9/10 ADULTE**

Danses sur tracé : Paso Doble (2 séq.) et Valse Américaine (2 séq.)

- **DANSE STAR 7/8 ADULTE**

Danses sur tracé : Tango Harris (2 séq.) et Valse Starlight (2 séq.)

- **DANSE STAR 6/7 ADULTE**

Danses sur tracé : Valse Européenne (2séq.) et Fox-Trot de Keats (2 séq.)

- **DANSE STAR 4/5 ADULTE**

Danses sur tracé : Tango Fiesta (2 séq.) et Valse Willow (2 séq.)

PATINEURS ADULTES DANSE SUR TRACÉ EN SOLO

✓ Dames

✓ Messieurs

- **DANSE SOLO ÉLITE ADULTE**

Danses sur tracé : Quickstep (3 séq.) et Rumba (2 séq.)

- **DANSE SOLO OR ADULTE**

Danses sur tracé : Valse Westminster (2 séq.) et Cha Cha Congelado (2 séq.)

- **DANSE SOLO ARGENT ADULTE**

Danses sur tracé : Tango Harris (3 séq.) et Valse Starlight (2 séq.)

- **DANSE SOLO BRONZE ADULTE**

Danses sur tracé : Valse Européenne (2 séq.) et Fox-Trot de Keats (2 séq.)

PATINEURS ADULTES EN INTERPRÉTATION

Test : Aucune restriction

Prog. Durée de 3 min. maximum

- **OR DAMES**
- **OR MESSIEURS**
- **OUVERT COUPLE**

LE PRÉSENT AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION POURRAIT ÊTRE MODIFIÉ